

XII

RESOLUTION ADOPTEE SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIEME COMMISSION, DE LA TROISIEME COMMISSION, DE LA COMMISSION MIXTE DES DEUXIEME ET TROISIEME COMMISSIONS ET DE LA CINQUIEME COMMISSION

416 (V). Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale

Prend acte du rapport du Conseil économique et social¹.

*325ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*

¹ Voir les *Documents officiels de l'Assemblée générale, Cinquième session, Supplément No 3.*